

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Maison individuelle	Propriété de:
Nombre de Pièces principales : 5	
Numéro de lot : 32	Mission effectuée le : 02/04/2018
Référence Cadastre : C 02 - 1575	Date de l'ordre de mission : 20/02/2018
Adresse : 1 place des Lavandières 49310 MONTILLIERS	N° Dossier : 18.04.028
Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :	
Total : 88.70 m² (Quatre-vingt-huit mètres carrés soixante-dix)	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL		
Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez
Pièce de vie + coin cuisine	RDC	43.00 m ²
WC	RDC	1.85 m ²
Couloir	RDC	3.50 m ²
Chambre n°1	RDC	9.85 m ²
Chambre n°2	RDC	10.00 m ²
Chambre n°3	RDC	9.00 m ²
Débarras n°1	RDC	3.30 m ²
Salle d'eau	RDC	4.40 m ²
Salle de Bains + placard	RDC	3.80 m ²
Total		88.70 m²
Annexes & Dépendances Non chauffées	Etage	Surface Hors Carrez
Buanderie	RDC	8.50 m ²
Débarras n°2	RDC	11.30 m ²
Total		19.80 m²

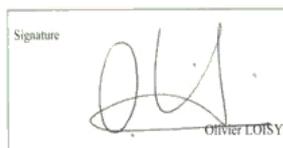
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par Cabinet LOISY EXPERTISES qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien :
Olivier LOISY

à ANGERS, le 09/04/2018

Nom du responsable :
LOISY Olivier



Croquis N°1

